

**United Nations
Office to the African Union**



**Bureau des Nations Unies
auprès de l'Union africaine**

UNOAU

**Statement by Sahle-Work Zewde
Special Representative of the Secretary-General to the
African Union and Head of UNOAU**

**Briefing to Security Council
on 'Cooperation between the United Nations and regional
and sub-regional organizations (AU)'**

18 July 2018

Your Excellency the President of the Security Council,

Your Excellencies Ambassadors and Distinguished Members of the Security Council,

Ladies and Gentlemen,

I would like to begin by expressing my appreciation to the President of the Security Council for convening this meeting on ‘Cooperation between the United Nations and regional and sub-regional organizations including the African Union.’

This meeting is taking place at a time of unprecedented collaboration between the United Nations and the African Union. As the Secretary-General noted during his briefing to the AU Peace and Security Council in Addis Ababa last week, the African Union is the most important strategic partner between the United Nations and a regional organization in peace and security, development and human rights.

Our two organizations have prioritized the development of a systematic, predictable and strategic partnership, based on mutual respect, shared values and comparative advantage. Since the signing of the Joint Framework for Enhanced Partnership in Peace and Security in April last year, and the Joint Framework for Implementation of Agenda 2063 and the 2030 Agenda for Sustainable Development signed in January 2018, the partnership has been characterized by closer collaboration, more regular exchange of information and consultations, and coordinated action including joint field visits and joint statements.

The important events taking place this month between the two organizations, notably the 2nd Annual Conference between the Secretary-General and the Chairperson of the AU Commission and the joint briefing to the AUPSC both held in Addis Ababa on 9 July; the joint meeting of the Peacebuilding Commission and the AUPSC, which took place this morning; and the 12th Annual Consultative Meeting between Members of the Security Council and the African Union Peace and Security Council, taking place tomorrow; all serve not only to illustrate the importance of the partnership between the two organizations, but also provide an opportunity to discuss how to strengthen it even further.

Madame President,

The Council has before it the *Report of the Secretary-General on strengthening the partnership between the United Nations and the African Union on issues of peace and security in Africa, including the Work of the United Nations Office to the African Union (S/2018/678)*. The important recurring themes in the report, which are illustrated by the strategic engagements I have just referred to, are the following:

1. Firstly, the complex peace and security challenges we face in Africa are such that **neither the United Nations nor the African Union can address the challenges on their own. Partnership is therefore not a choice but a necessity.** The two organizations recognize their **inter-dependence**. We also recognize the critical role of sub-regional organizations, which are often the first to detect the early warning signs of impending conflict, and are important partners in promoting dialogue and reconciliation, exercising leverage through personal contacts with the parties to a conflict, and in countering terrorism, preventing violent extremism and addressing migration. Therefore, strong partnerships with sub-regional organizations is key to ensuring consistency of messaging and alignment of positions and action.
2. Deuxièmement, **la nécessité d'un partenariat nous amène à reconnaître l'impératif d'une collaboration encore plus étroite avec l'Union africaine en conformité avec la Charte des Nations Unies.** Comme indiqué en détail dans le rapport, il y a eu beaucoup de **progrès dans le renforcement de la collaboration** entre les Nations Unies et l'Union africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité. Les interactions et la collaboration à tous les niveaux, depuis le Secrétaire général et le Président de la Commission jusqu'aux Secrétaires généraux adjoints et aux Commissaires de l'Union africaine, et au niveau des fonctionnaires des deux organisations, sont devenues plus fréquentes, constructives et collégiales. Cette collaboration devient également la norme dans les missions sur le terrain, où les représentants spéciaux et les envoyés spéciaux des deux organisations travaillent plus étroitement ensemble et informent conjointement le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine avec une fréquence croissante.

En outre, je tiens à souligner en particulier la tendance accrue en faveur de missions conjointes sur le terrain menées par des hauts fonctionnaires des Nations Unies et de l'Union africaine. Plus tôt ce mois-ci, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU a effectué pour la seconde année consécutive, une mission conjointe sur le terrain avec de hauts responsables de l'Union africaine au Niger, au Tchad et au Soudan du Sud.

Ces missions visaient à mettre en exergue des questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité et au développement, et comprenaient des réunions avec des chefs d'État, des hauts fonctionnaires, des autorités locales, des responsables de la société civile féminine, des représentants des communautés et des chefs religieux et traditionnels. La semaine dernière, vous avez été briefés à ce sujet par la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies et l'Envoyée spéciale de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité. De même, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ont entrepris une mission conjointe en République centrafricaine et au Soudan en avril dernier, dans le but de soutenir une vision commune du maintien de la paix en Afrique.

Je tiens également à souligner le travail conjoint de M. Jean-Marie Guéhenno et de M. Ramtane Lamamra, envoyés spéciaux de l'ONU et de l'Union africaine sur le financement de l'AMISOM, qui ont mené des consultations avec un large éventail de partenaires afin de proposer une transformation de la mission de l'Union africaine en Somalie pour accompagner la transition vers une appropriation complète de la sécurité par la Somalie, et donc de continuer son financement à cette fin. Ils ont ensuite présenté en avril un rapport conjoint qui a contribué à l'examen conjoint ONU-UA de l'AMISOM, effectué en mai dernier.

Le recours de plus en plus fréquent à des missions conjointes, à des réunions d'information conjointes, à des rapports et déclarations conjoints et à des messages conjoints illustre les progrès accomplis vers une compréhension commune des problèmes de paix et de sécurité et une approche commune pour les résoudre. Lors de la deuxième Conférence annuelle UA-ONU à Addis Abeba la semaine dernière, le Secrétaire général et le Président de la Commission se sont d'ailleurs entendus pour rendre systématiques les communiqués conjoints partout où cela serait possible. Il a été essentiel d'instaurer la confiance, et je crois que nous avons fait d'énormes progrès à cet égard au cours de l'année écoulée.

3. Troisièmement, le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine continuent de **souligner l'importance de la prévention des conflits** – en réagissant rapidement et de manière décisive, en collaboration avec les parties prenantes nationales, y compris la société civile et les organisations sous-régionales, pour faire face aux signes émergents de conflit tout en s'assurant d'une appropriation africaine dans ce processus. Cela signifie que nous devons mener davantage d'analyses et d'évaluations conjointes et aligner nos indicateurs d'alerte rapide, le cas

échéant. Nous devons également nous engager plus activement avec ceux qui ont une influence sur les parties au conflit, souvent les pays voisins et les dirigeants communautaires. Nous devons continuer à concentrer davantage d'attention et de ressources sur le maintien de la paix et la prévention de la reprise des conflits, notamment en identifiant et en s'attaquant aux causes profondes des conflits. À cet égard, la Commission de consolidation de la paix a accompli un travail louable sur l'ensemble du continent au cours des 15 dernières années. L'initiative de l'Union africaine, « Faire taire les armes d'ici 2020 », fournit également une feuille de route comportant des actions concrètes qui peuvent être entreprises et soutenues.

En ce qui concerne **le maintien de la paix**, le Secrétaire général a été clair lors de son exposé au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine la semaine dernière, sur les défis qui nous obligent à repenser la manière dont nous envisageons le maintien de la paix, à travers la nouvelle initiative d'Action pour le maintien de la paix. Le Secrétaire général a souligné que les conflits au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, avec des processus de paix bloqués, une multiplicité d'acteurs, des actes tragiques de violence extrême et un nombre croissant de victimes parmi les soldats de la paix, montrent que le modèle actuel n'est pas adapté aux défis contemporains.

Une redéfinition du partage des tâches a déjà été proposée par le Secrétaire général afin de reposer davantage sur la coopération avec les organisations régionales et de clarifier le mandat des opérations de maintien de la paix.

Madame President,

This leads me to my fourth point:

4. It is also essential that the issue of predictable and sustainable financing, on a case-by-case basis, for AU peace support operations authorized by the Security Council is framed within the context of a **common political strategy**, agreed to by the two Councils, and informed by joint analysis and assessments of conflict situations.

Within that context, support to AUPSOs should be viewed as a means by which the Security Council can exercise its primary responsibility for maintenance of international peace and security through effective collaboration with regional organizations in accordance with Chapter VIII of the Charter.

The Security Council, in its resolution 2378 (2017), has expressed its intention to give consideration to practical steps that can be taken for African Union led peace support operations authorized by the Security Council could be partly financed through UN assessed contributions. The Secretary-General has also **expressed his support for financing of AU-led peace support operations** authorized by the Security Council, including through United Nations assessed contributions.

With regard to the conditions outlined in resolution 2378, we welcome the progress made by the African Union on the operationalization of the Peace Fund; development of compliance framework; and development of a reporting framework. The contributions to the Peace Fund have reached the highest level since the establishment of the fund in 1993 and demonstrate the commitment of AU Member States to financial burden-sharing and greater self-reliance. Further work on priority areas is still required, and we look forward to collaboration in this regard with the AU Commission, through its Inter-Departmental Task Force.

Finally, Madame President,

I would like to express appreciation for the continued high-level political support from the Security Council which ensures our ability to fully operationalize the strategic partnership in peace and security as called for by this Council. The role of UNOAU as the conduit and main United Nations interlocutor with the African Union in peace and security will remain critical, and we look forward to the Council's continued support for the work of the Office.

I also wish to place on record our appreciation to the AU Commission for the strong and steadfast support to enhancing the strategic partnership.

I thank you.